

RÈGLEMENT DU JEU

« Le grand jeu Pack musique »

(Organisé du 06/04/2017 au 13/04/2017)

ARTICLE 1 : Société organisatrice

La société Vulco Développement, dont le siège social est domicilié 95 avenue de la Châtaigneraie - BP 310 - 92506 Rueil-Malmaison Cedex (RCS Nanterre 342 294 501) dénommée ci-après la société organisatrice, organise **du jeudi 06 avril 2017 à 18h au jeudi 13 avril 2017 à 23h59**, un grand jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « **Le grand jeu Pack musique** »

ARTICLE 2 : Participation et questions

Pour participer, il faut se rendre sur la page [Facebook](#) de **Vulco France** et utiliser l'application de jeu-concours prévue à cet effet. Cette application redirige vers un formulaire de participation, puis vers les 3 questions du quiz.

Les questions sont les suivantes :

- 1 Quel est le nom du programme de fidélité Vulco ?**
 - Atout Vulco
 - Club Vulco
 - Service Vulco

- 2 Pirelli est le fournisseur exclusif d'un championnat du monde automobile : lequel ?**
 - Championnat WRC
 - Championnat du monde de Formule 1
 - Championnat du monde d'endurance

- 3 Certains véhicules de prestige pourront être personnalisés avec des pneumatiques Pirelli colorés. Quelles sont les couleurs prédéfinies de cette édition spéciale ?**
 - Vert, rouge, blanc et gris
 - Violet, rouge, bleu et gris
 - Rouge, jaune, blanc et gris

Tout autre mode de participation tel que le dépôt des réponses dans la boîte aux lettres des points de vente à l'enseigne Vulco ou l'acheminement par voie postale au siège de la société organisatrice est irrecevable et entraînera l'annulation de la participation au jeu.

ARTICLE 3 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine et DOM-TOM, à l'exception des membres du personnel des magasins VULCO, de la société organisatrice, de la société Market-Inn et de leur famille.

ARTICLE 4 : Lots et valeur

Le jeu est doté de 5 Abonnements Deezer Premium pour 1 an (valeur unitaire 120€ TTC), **2 Enceintes Bose SoundLink © Mini II** (valeur unitaire 189€ TTC), **5 enceintes Bluetooth** (valeur unitaire 79€ TTC)

ARTICLE 5 : Remplacement des lots

Le bénéficiaire d'un lot ne pourra demander ni son remplacement, ni sa contre-valeur en espèces, ni son échange pour quelque raison que ce soit, même en cas de force majeure.

ARTICLE 6 : Annulation du jeu

La société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu devait être reporté, interrompu ou annulé.

ARTICLE 7 : Tirage au sort

Le **vendredi 14 avril 2017**, 12 tirages au sort seront effectués pour déterminer les gagnants de ce jeu-concours. Participeront à ces douze tirages l'ensemble des participants ayant répondu correctement aux 3 questions.

Le tirage au sort sera effectué le **vendredi 14 avril 2017 à 10h00** par la société Market-Inn, 8 route des Bois 38500 Voiron.

La liste des douze gagnants sera publiée sur la page Facebook de Vulco France à partir du **vendredi 14 avril 2017 à 14h00**.

Les lots seront ensuite envoyés par voie postale à l'adresse renseignée par les gagnants.

ARTICLE 8 : Utilisation des noms des gagnants

La société organisatrice se réserve le droit d'une éventuelle utilisation des noms des gagnants dans la presse écrite ou sur tout autre support à des fins publicitaires.

ARTICLE 9 : Vie privée

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives collectées le concernant auprès de la société Vulco Développement.

ARTICLE 10 : Règlement

La participation au présent jeu entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Il pourra être consulté pendant toute la durée du jeu sur l'application du jeu-concours, depuis le lien nommé « Règlement ».

Une copie du règlement sera adressée gratuitement (timbre d'expédition de la demande de règlement remboursé sur la base des tarifs La Poste en vigueur pour un affranchissement de moins de 20 g) à toute personne qui en fera la demande auprès de la société organisatrice.

Tout différend qui pourrait surgir de son application ou de son interprétation sera tranché souverainement par la société organisatrice.

ARTICLE 11 : Facebook

Ce concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies aux sociétés Market-Inn et Vulco Développement, non pas à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour l'envoi des lots. Les données ne sont pas fournies à ReflexeMedia, société fournisseur de l'application de jeu-concours.